

RÈGLEMENT [FILMS EN COURS]

L'aide à la post production [Films en cours] est ouverte aux :

1^{er}, 2^e et 3^e longs métrages (plus de 60 minutes) internationaux, destinés à une distribution en salle, de tous genres (fiction, essai, ou documentaire de création) et en fin de montage image.

- Les films ne doivent pas avoir été montrés avant, sauf dans le cadre d'aides qu'il faudra porter à la connaissance du festival.
- 5 films seront sélectionnés par la direction artistique du festival.
- Le réalisateur et le producteur de chaque projet retenu devront venir à Belfort présenter le film au jury. L'hôtel et les repas sont pris en charge par le festival tandis que les voyages restent à la charge des candidats.
- Les projections des films et les discussions entre les candidats et le jury se dérouleront sur deux jours **les samedi 21 et dimanche 22 novembre 2020** à Belfort.
- Les films étrangers doivent être sous-titrés en français ou en anglais.
- Les projections et les discussions sont ouvertes aux professionnels présents au festival. Elles ne sont pas ouvertes au public.
- Le jury est constitué de l'ensemble des prestataires partenaires, d'un cinéaste et d'un programmeur.
- Un seul film recevra l'aide à la post-production. Le lauréat sera annoncé le **22 novembre, lors de la soirée de clôture du festival.**

Le lauréat recevra :

- Offert par **La Puce à l'oreille** : **post-production sonore (montage son et/ou mixage et/ou enregistrements) pour un montant de 14 000 euros**
- Offert par **le Studio Orlando** : **conformation et étalonnage pour un montant de 17 000 euros**
- Offert par **Cineli Digital** : **sous-titrage en anglais ou en français**
- Offert par **Cineli Digital** : **mastering DCP**
- **Un directeur de post production** offre également ses compétences et assure le lien entre l'équipe du film et les prestataires partenaires pour le bon déroulement des travaux

- Les offres seront déterminées dans leur durée et leur contenu lors des entretiens entre les candidats et le jury, dans le cadre du budget alloué, en fonction des besoins précis du film et des contraintes de planning des prestataires partenaires.

- Les sous-titres réalisés restent la propriété intellectuelle du traducteur et le producteur lauréat s'engage à informer Cineli Digital de toute exploitation commerciale du film avec le sous-titrage offert (achat télé , plateforme vod, distribution salle).
- Le lauréat s'engage à mentionner son prix
 - avec le logo de [FILMS EN COURS] sur un carton au générique de début
 - en nommant les sociétés prestataires comme soutiens du film au générique de début
 - en intégrant leurs logos au générique de fin avec le détail des prestations et le nom des prestataires
- Le lauréat s'engage à donner la priorité au festival de Belfort pour sa première française (hors festivals de catégorie A).

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le lien Vimeo du film doit être accompagné :

- de la fiche d'inscription à télécharger dûment complétée
- de la bio-filmographie du réalisateur
- d'une note d'intention du producteur précisant l'état de la production du film et de son financement
- du calendrier prévisionnel des travaux de post-production du film
- d'un budget global réel, post-production comprise et d'un plan de financement indiquant les financements acquis et ceux en attente

Candidature à envoyer à :

Cécile Cadoux
cc@festival-entrevues.com

DATE LIMITE DU DÉPOT DES CANDIDATURES :

12 octobre 2020

ANNONCE DES PROJETS RETENUS :

2 novembre 2020

DATES DES PROJECTIONS À BELFORT :

samedi 21 et dimanche 22 novembre 2019

PRISE EN CHARGE PAR LE FESTIVAL :

3 nuits d'hôtel et les repas pour deux personnes. **Les voyages ne sont pas pris en charge par le festival.**

Pour toute question :

00 33 1 43 15 80 07 / cc (at) festival-entrevues.com